

Direction de Quartiers Sud Ouest
1 place de la Communauté
35200 RENNES

Téléphone : 02 23 62 21 56
Télécopie : 02 23 62 21 89
e-mail :dqso@ville-rennes.fr

Nos références : JF/SM/

Dossier suivi par : Julien Fée

Objet : Conseil de quartier Bréquigny



Conseil de quartier Bréquigny Du 8 juin 2015

Compte rendu de réunion

1 - Présentation des membres de l'équipe de la Direction de quartiers qui seront amenés à travailler avec les conseillers de quartiers,

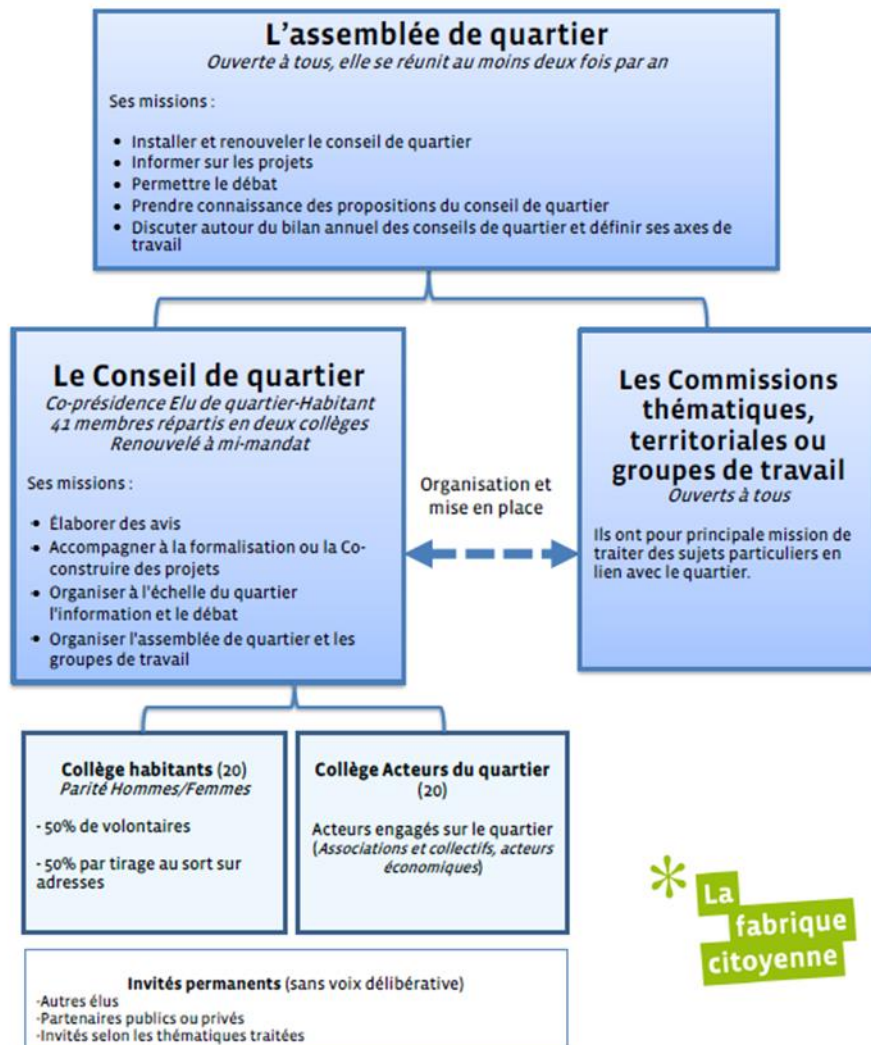
- Julien Fée, Directeur de Quartiers
- Emilie Leblong Masclat, Chargée de mission politique de la Ville,
- Emmanuelle Peinaud, Technicienne de Quartiers,
- Mathieu Aufort, Agent d'Animation Locale,
- Sylvie Montaux, Assistante Administrative, (absente lors du Conseil)

2 – Échanges sur le fonctionnement et les objectifs du nouveau conseil de quartier inscrits dans la charte de la Démocratie Locale.

La Nouvelle Charte Rennaise de la démocratie locale a introduit des changements importants dans le fonctionnement et le rôle des conseils de quartiers. On peut ainsi citer :

•La composition des conseils de quartier : tirage au sort de 50% des membres du collège habitants, co-présidence partagée entre un habitant et l'élu de quartier,

•L'instauration d'un budget participatif sur le budget d'investissement de la Ville à hauteur de 5%. Ce budget qui représente 3,5 millions d'euros par an pourra servir par exemple, pour des aménagements d'espaces publics, pour des actions sur l'environnement, la culture... (page14 de la Charte). A ce titre, le Conseil de quartier aura un double rôle : proposer s'il le souhaite des projets sur le quartier, donner son avis sur les projets qui concerneront le quartier.



•La possibilité de solliciter une mission d'expertise ou d'enquête sur un projet relevant de la compétence municipale: (page 14 de la Charte). Le Conseil Municipal donnera ensuite son accord ou non.

•Interpellation du conseil municipal : au même titre que les habitants, les associations et les collectifs, le conseil de quartier peut demander l'inscription à l'ordre du jour du conseil municipal d'une question, d'une proposition, d'une demande de consultation selon les conditions suivantes :

Signature validée de 1000 résidents rennais

Champ de compétence communale

Compatibilité avec les valeurs de la présente charte

•Les six comités consultatifs pourront développer des actions ou réflexions à l'échelle d'un quartier en lien avec les Conseils de quartier.

•Un bilan et une évaluation tous les ans.

Le rôle des Conseils de quartier est également rappelé.

-Il aura pour rôle de permettre une prise en compte des préoccupations des habitants et acteurs de quartier (rôle de veille et d'écoute). Il pourra donner des avis et mettre en place des projets ou actions à l'échelle du quartier,

- Il pourra organiser à l'échelle du quartier des temps d'information et de débat,

- Il préparera l'assemblée de quartier et organisera le fonctionnement des groupes de travail ou commissions thématiques qu'il souhaitera mettre en place,
- Il gèrera la dotation de fonctionnement du conseil de quartier : ce montant est de 8 400 euros et sert à financer des projets d'associations, de collectifs du quartier ou du conseil de quartier lui-même.

Suite à cette présentation, un certain nombre de questions sont posées à Monsieur Berroche et à la Direction de Quartiers :

-Comment vont remonter les préoccupations des habitants? Serge Ménez du Centre social rappelle que la question du recueil des attentes du quartier est primordiale. Il est répondu que justement l'un des rôles des conseillers de quartier sera d'être à l'écoute du "terrain" et de restituer les questions en réunion. La structuration de ce travail de "veille" et d'écoute pourra également être un sujet de travail des membres du conseil.

-Quelle régularité doit avoir le conseil de quartier? Quelles commissions remettre en place?

Monsieur Berroche précise que l'enjeu de ces nouveaux conseils de quartier est bien de gérer son propre fonctionnement. Ce sont les membres qui doivent définir les modalités pratiques telles que les horaires, secrétariat de séance,... La Direction de Quartiers assure ce rôle pour le moment dans l'attente d'une structuration des instances de travail.

Concernant les commissions ou groupes de travail (3^{ème} point à l'ordre du jour), il convient bien d'abord de réfléchir sur les axes de travail, les préoccupations des participants avant d'imaginer tel ou tel groupe spécifique.

-Concernant le budget participatif, y aura-t-il une répartition par quartier?

Les modalités de mise en place de ce budget ne sont pas encore totalement définies mais il est d'ores et déjà prévu un principe d'appel à projets à l'échelle de la Ville en fin d'années. Des informations plus précises devraient être communiquées d'ici l'automne.

3 –Échange sur les axes de travail souhaités par le Conseil de quartier et l'organisation interne du Conseil de quartier qui en découle.

Des demandes précises sont exprimées lors d'un tour de table :

-Agrandissement de la salle Kémal KenKaya : Monsieur Berroche précise que ce type de demande doit bien être porté collectivement et qu'une extension sur site n'est pas forcément l'unique solution. La recherche de créneaux horaires dans d'autres équipements peut également constituer une réponse.

-Problème de la vitesse avenue Georges Graff et question de la piste Cyclable le long de la rocade (demande que ce soit un réel espace partagé)

-Les zones 30 sur le quartier : Que peut faire le conseil de quartier en la matière? Monsieur Berroche précise que d'ores et déjà une majeure partie des voies de la Ville de Rennes (à caractère de desserte secondaire) est destinée à terme à passer en statut "zone 30".

-Jeunesse : Guillaume Peyrot du Cercle Paul Bert se propose d'évoquer les questions liées à la jeunesse et les projets dans cette instance en fonction des attentes des participants.

-Thématique générale du cadre de vie qui regrouperait la également sécurité et l'insécurité,

-l'information et la communication sur le quartier : un manque de visibilité des animations est identifié sur le quartier. Les animations nécessiteraient d'être peut être mieux coordonnées et valorisées, pourquoi pas au sein d'une instance spécifique du conseil de quartier. A cet égard, l'association Par Tout Artiste informe les participants qu'un document recensant toutes les activités d'été est en préparation.

-L'accès aux pratiques culturelles sur le quartier pour tous,

-Les questions liées aux rapports intergénérationnels, au multiculturalisme et aux rapports entre les hommes et les femmes,

- la connaissance du quartier et notamment des différentes associations qui s'investissent,
- l'animation du quartier via un marché le soir,

4 – Élection d'un(e) co-président(e) provisoire parmi le collège "Habitants"

Après échange entre les participants, il est convenu de repousser à la prochaine réunion du Conseil de quartier de septembre, l'élection d'un(e) co-président(e) afin que les habitants apprennent à se connaître.

Le collège " Habitants" propose néanmoins de se réunir avant le prochain conseil de quartier afin de poursuivre la réflexion sur les axes de travail du conseil. Des rencontres avec les habitants pourraient aussi se faire afin de préciser les attentes du quartier.

Mme Virginie Rodriguez est désignée co-présidente provisoire durant cette phase intermédiaire.

La date du lundi 29 juin à 19h30, (salle de réunion Clémenceau du rez de chaussée, Mairie de quartier Bréquigny Sud Gare) est arrêtée, sans la présence des membres de la Direction de quartier.

Une carte de localisation des habitants et des acteurs du quartier sera transmise avec le compte rendu.

En outre, la liste d'un certain nombre de thèmes de travail du précédent Conseil de quartier sera également jointe au compte rendu.

Julien FEE
Directeur de quartiers Bréquigny Sud Gare

Pièces jointes : Carte de localisation des membres du conseil de quartier,
Liste des thèmes de travail du précédent Conseil de quartier.

Ancien Conseil de quartiers : Exemples de thèmes de travail des commissions ou groupes de travail

Quartier Bréquigny :

Commission sécurité citoyenneté :

- Intervention sur la prévention du suicide avec notamment le témoignage d'un agent de la police municipale,
- Démonstration de défibrillateurs automatiques par les sapeurs-pompiers,
- Analyse et repérage sur le quartier des problèmes d'accès pompiers aux immeubles,
- Mise en place avec les pompiers d'un système d'accès par badge aux immeubles (VIGIK),
- Mise en place de formation à la médiation de conflits de voisinage
- Examen des problèmes de sécurité diagnostiqués sur le quartier.
- Présentation de l'organisation de la Police Municipale.
- Participation à la balade nocturne organisée par la Ville dans le cadre du Schéma Directeur d'Aménagement Lumière.

Commission Animation/Culture :

- Participation à la Caravane de Quartier de juin 2013,
- Animation du Four à Pain avec les collectifs d'habitants et associations,
- Participation au programme des Estivales des îlots (animation sur le quartier en juillet),
- Participation à la Fête des pains,
- braderies Anim'Bréquigny, (information et appel à volontaires)...

Commission Vie Sociale :

- Information et participation à la Fête du jeu et de la parentalité
- Job dating
- Ateliers « Parlons Français »
- Forum « Alcool »
- mise en places d'action de luttes contre les discriminations,
- mise en place d'action autour des questions de parentalité.

Cadre de Vie environnement :

- Création d'un groupe "déchets" : Échanger et imaginer des actions de proximité autour de la problématique déchets : encombrants au pied des PAV, jets par les fenêtres, déchets au sol...
- Présentation régulière des travaux et aménagements sur le quartier,
- Marches exploratoires sur le quartier pour détecter les interventions techniques nécessaires,
- Présentation du projet de réhabilitation de la résidence Sarah Bernhardt,
- Présentation des jardins partagés,
- Visite Usine Biomasse, Visite station d'épuration de Beaurade,....
- Conférence citoyenne fonctionnement Chauffage urbain,
- Information et retours sur les réunions publiques du quartier...